Institut des comptes nationaux

2025-01-10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: NBB.stat Information générale

Comptes non financiers des secteurs institutionnels – troisième trimestre de 2024[1]

- **Le taux d'épargne des ménages recule.**
- **Le taux de marge des entreprises progresse alors que leur taux d'investissement reflue sensiblement.**
- **Le déficit public diminue légèrement.**

INDICATEURS CLÉS
(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages[1]		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2021	I	20,6	9,8	44,3	27,0	-6,1
	II	17,7	10,0	43,2	27,2	-6,0
	III	15,3	9,9	43,4	26,0	-6,5
	IV	13,1	9,9	44,1	25,3	-3,2
2022	I	11,6	10,0	44,7	26,2	-1,9
	II	14,4	9,4	45,3	25,7	-3,9
	III	13,6	9,4	45,5	26,1	-4,8
	IV	11,2	9,4	45,2	26,5	-3,7
2023	I	14,5	9,1	43,1	26,9	-5,0
	II	14,5	9,1	42,6	28,0	-3,8
	III	14,3	8,9	42,0	28,8	-3,7
	IV	13,2	8,7	42,0	25,9	-4,3
2024	I	13,0	8,7	42,4	27,0	-3,3
	II	14,7	8,5	42,0	28,4	-4,9
	III	13,0	8,6	42,8	27,3	-4,3

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages régresse

Le taux d'épargne des ménages est retombé à 13,0 % au troisième trimestre de 2024, renouant avec le niveau qu'il affichait au premier trimestre de 2024.

[1] Les comptes des secteurs du troisième trimestre de 2024 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 10 janvier 2025 sur *NBB.stat.*

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles

Le revenu disponible des ménages est resté stable (+0,0 %), tandis que leurs dépenses de consommation finale ont augmenté (+1,9 %), ce qui a comprimé le taux d'épargne.

La contribution positive des prestations sociales nettes (0,5 point de pourcentage), de la rémunération des salariés (0,1 point de pourcentage) et de l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte des indépendants (0,1 point de pourcentage) à la croissance du revenu disponible a été entièrement compensée par un repli des autres composantes du revenu disponible, à savoir les revenus de la propriété et autres transferts courants nets (-0,4 point de pourcentage) et les impôts sur le revenu (-0,3 point de pourcentage).

Le taux d'investissement des ménages reste stable

Au troisième trimestre de 2024, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements ainsi que formation brute de capital fixe des travailleurs indépendants et des ISBL au service des ménages) est ressorti à 8,6 %, contre 8,5 % au trimestre précédent.

Le taux de marge des sociétés non financières s'accroît

Le taux de marge des sociétés non financières est passé de 42,0 % au trimestre précédent à 42,8 % au troisième trimestre de 2024.

Alors que la valeur ajoutée a grimpé de 1,1 %, la rémunération des salariés a fléchi de 0,5 %. En conséquence, l'excédent brut d'exploitation a gagné 2,9 %, ce qui a influencé positivement le taux de marge des sociétés non financières.

Le taux d'investissement des entreprises s'inscrit en forte baisse

Le taux d'investissement des sociétés non financières est ressorti à 27,3 % de la valeur ajoutée au troisième trimestre, en retrait par rapport au trimestre précédent (28,4 %). Les investissements des sociétés non financières ont sensiblement reflué (-2,7 %), tandis que la valeur ajoutée a continué de grimper (+1,1 %).

Le solde de financement des administrations publiques s'améliore

Au cours du troisième trimestre de 2024, le déficit public s'est légèrement réduit, revenant de 4,9 % du PIB au trimestre précédent à 4,3 %.

Les recettes sont demeurées stables. L'allégement des dépenses est à attribuer principalement à une diminution des transferts en capital et des transferts vers l'étranger.

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles